



REPUBLIQUE DU NIGER

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MADAME
AICHATOU MINDAOUDOU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
COOPERATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE
A LA 61^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

New York, le 21 Septembre 2006

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les plus vives félicitations de la délégation du Niger pour votre élection à la présidence de la soixante et unième (61^{ème}) session de l'Assemblée Générale.

En tant que 3^{ème} femme dans l'histoire appelée à assumer cette charge, votre élection est à plus d'un titre, pleine de symboles et je voudrai saluer en vous, la diplomate chevronnée dotée d'une très grande compétence et de qualités certaines, qui augurent les résultats positifs auxquels nous parviendrons sous votre présidence.

Nos félicitations vont aussi à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur IAN ELIASON, Président de la 60^{ème} session, pour le remarquable travail qu'il a abattu au cours de son mandat.

Permettez enfin, **Madame la Présidente**, que je réitère les félicitations de la République du Niger au Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur KOFFI ANNAN, qui quittera l'Organisation après dix années caractérisées par d'intenses activités, d'ingénieuses initiatives et un dévouement sans failles. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que la dynamique qu'il a imprimée à l'Organisation, les importantes réformes qu'il a initiées et les nouveaux organes qui ont été créés au cours de ses mandats marqueront d'une pierre blanche les annales de l'ONU.

Madame la Présidente,

La Communauté internationale reste plus que jamais confrontée au défi de la paix et de la sécurité. En effet, malgré certaines avancées notables dans ce domaine, malgré les multiples efforts consentis, l'horreur et la désolation continuent de nous parvenir de certains théâtres de conflits.

Certaines évolutions positives ont en effet été enregistrées en Afrique en matière de règlement des conflits notamment au Burundi, au Libéria, ou en Sierra Léone. Ces évolutions viennent nous rappeler que nous nous devons d'avoir un mécanisme de prise de décision opérationnel et efficace à même de prendre rapidement en charge toute menace à la paix et à la sécurité internationale qu'elle qu'en soit la complexité. Seule une réforme conséquente du Conseil de Sécurité accompagnée d'une dynamisation de l'Assemblée Générale pourrait en rehausser la légitimité et l'efficacité surtout si elle prenait en compte une

représentation équitable accompagnée d'une amélioration des méthodes de travail.

Pour le Niger en effet, seul un élargissement équitable du Conseil de Sécurité pourrait en améliorer le fonctionnement et permettre d'asseoir les bases de décisions acceptables et acceptées par tous.

En Côte d'Ivoire, les Nations Unies doivent redoubler d'efforts pour aboutir à la définition d'une nouvelle transition en consultation avec toutes les parties, la CEDEAO et l'Union Africaine afin de permettre une gestion apaisée de l'après 31 octobre 2006.

La situation au Moyen Orient, particulièrement celle du Liban qui a accaparé l'attention de la communauté internationale ces dernières semaines prouve si besoin en était encore, que les Nations Unies resteront toujours le cadre privilégié pour impulser les concertations sur la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

La même attention devrait être portée à la recrudescence de la crise israélo palestinienne ; en effet, l'instauration d'une paix globale dans la sous région passe par le retour à la table de négociation en vue de faire avancer la feuille de route vers la création d'un Etat palestinien souverain et viable conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unie.

S'agissant du Sahara Occidental, les Nations Unies devraient poursuivre et intensifier leurs efforts en vue de parvenir à un règlement définitif sur la question.

Pour ce qui concerne le Jammu et Cachemire, Le Niger encourage l'Inde et le Pakistan à poursuivre les pourparlers.

Une autre menace grave à la paix et à la sécurité du monde réside, si l'on n'y prend garde dans la question du nucléaire. Le Niger voudrait à cet égard réaffirmer son attachement aux engagements souscrits dans le cadre du traité de la non prolifération nucléaire tout en reconnaissant l'importance et l'utilité de la recherche à des fins pacifiques. Cependant la division toujours plus marquée autour de cette question devrait trouver une réponse adéquate dans la recherche permanente du consensus à travers les négociations actuellement en cours.

Madame la Présidente,

Le Niger se félicite de la création de la **Commission de la Consolidation de la paix** qui s'avère être l'une des premières réalisations concrètes issues des conclusions de la réunion plénière de haut niveau. Il convient à présent de l'appuyer pleinement afin de lui permettre d'aider efficacement les pays en situation post conflit.

En ma qualité de représentante du pays assurant actuellement la Présidence en exercice de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, (CEDEAO), une région récemment encore déchirée par des conflits, il me plaît de relever les avancées enregistrées dans notre sous région en matière de règlement et de prévention des conflits. La Sierra Léone, le Libéria, et la Guinée Bissau que j'évoquais tantôt sont aujourd'hui des pays en situation post conflit, ils devraient par conséquent être soutenus efficacement afin de consolider le retour à la paix et de créer les conditions de l'instauration d'un environnement favorable à leur développement économique et social.

Afin de garantir l'interdiction de la circulation des armes illicites qui ont alimenté en son temps bon nombre de conflits dans notre sous région, les Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres de la CEDEAO ont décidé de transformer le moratoire sur les armes légères et de petit calibre en une convention juridiquement contraignante.

Madame La Présidente,

Le Niger se félicite également de la création du nouveau **Conseil des Droits de l'Homme**. Un tel organe mérite le soutien et l'adhésion de tous les États membres qui doivent coopérer pleinement avec lui. Le Niger pour sa part s'engage à tout mettre en œuvre pour participer effectivement à ses activités.

Sur un tout autre plan, Le **Fonds central d'urgence des Nations Unies** permettra à n'en point douter, une maîtrise significative de certains fléaux tels que l'insécurité alimentaire et les sécheresses cycliques qui ont fait tant de dégâts et plongé une grande partie des populations de certains pays de l'Afrique de l'Ouest dans un état de précarité inacceptable du fait du retard de la réaction de la communauté internationale. Pour le Niger comme pour d'autres pays de la sous région, l'Indicateur du Développement Humain, aurait pu être de meilleur standard si la coopération au développement avait connu une

augmentation qualitative et quantitative à la hauteur des engagements contenus dans le consensus de Monterrey relatif à l'aide publique au développement et aux autres initiatives en la matière.

Madame La Présidente,

Les assises de la présente session revêtent pour le Niger une importance toute particulière en qu'elles interviennent une année après le sommet historique de 2005.

La réunion plénière de haut niveau, préparatoire au dit sommet avait déjà relevé l'importance des partenariats particulièrement dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

A cet égard, le thème central du débat de cette 61^{ème} session à savoir **la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement** est fort opportun en ce sens qu'il illustre parfaitement la nécessité et l'importance d'une démarche multilatérale et collective en vue de trouver les solutions les plus appropriées aux problèmes actuels du monde. Je voudrai saluer ici, au nom du Niger, les initiatives prises pour la recherche des financements nouveaux afin d'apporter un début de réponse à l'insuffisance des ressources relevée lors de l'évaluation du sommet de 2005, particulièrement l'initiative UNITAID initiée par le gouvernement français pour financer la lutte contre le Sida et le paludisme. Le Niger fait partie des 17 premiers pays qui ont endossé la taxe sur les billets d'avion.

C'est également dans le cadre d'un tel partenariat que le caractère positif des migrations internationales pourrait être souligné et pris en compte dans la recherche des réponses appropriées qui prendraient en compte aussi bien l'intérêt des pays d'origine, des pays de transit que celui des pays d'accueil des migrants.

Madame la Présidente,

Je voudrai terminer mon propos en rappelant que pour le Niger, la mise en œuvre effective des actions envisagées pour faire face aux problèmes globaux doit revêtir un caractère multilatéral au sein duquel le système des Nations Unies devrait jouer un rôle central.

Je voudrai de ce fait réitérer la foi du Niger aux Nations Unies parce qu'elles demeurent non seulement le cadre le plus adéquat et le plus pertinent des

mécanismes multilatéraux de promotion de développement mais aussi celui de la poursuite des nobles causes qu'elles incarnent. L'ONU doit par conséquent être renouvelée pour être à même de répondre aux aspirations les plus profondes des peuples et des nations particulièrement les plus faibles.

Je vous remercie.